

L'ouverture du CDAS commence par la lecture d'une déclaration liminaire de FO, de la CFDT, de Solidaires et de la CGT Finances Publiques 62.

Réponse de Mme ORTIZ : Mme ORTIZ souhaite un climat apaisé pour l'instance et propose le vote du quotient familial pour les sorties 2026, afin de pouvoir planifier au mieux le budget.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 16/09/2025 : modification de quelques points par Solidaires. La question est posée sur la perturbation du site de la GMF à laquelle la Direction n'a aucune information à ce jour. Vote pour à l'unanimité.

2) Utilisation du solde des crédits d'actions locales 2025 :

- Suite à la relance concernant les chèques cadeaux, 57 agents ont répondu et ont bénéficié des chèques cadeaux. Les agents vont recevoir une invitation de swile à créer leur compte. D'ici 15 jours, la carte sera créditée. Pour les agents ayant une carte swile, ils seront crédités sur cette carte, avec une ligne distinctive « chèque cadeau ».

- concours de dessin : 78 dessins ont été envoyés.

- sortie au cabaret de Licques : 40 places sont disponibles. A la date du CDAS, 200 demandes ont été reçues. Cette sortie a été possible grâce aux économies réalisées notamment par la mise en place du quotient familial lors de la sortie à Bagatelle.

Malgré nos autres propositions de sortie telle que le musée de l'Illusion à Lille, ainsi que la visite d'une nougaterie à La Madeleine, c'est le cabaret de Licques qui a été retenu.

Nous avons demandé un retour sur le public s'inscrivant à cette sortie.

Au vu du coût restant à charge (50 euros) au moment des fêtes de fin d'année, cette sortie va bénéficier à une petite partie des agents. Une activité visant un plus grand nombre aurait été plus sociale. C'est la raison pour laquelle nous avons voté contre l'utilisation du solde des crédits 2025.

Les autres Organisations syndicales ont voté Pour.

- Vote concernant le Quotient Familial : Solidaires quitte l'instance, UNSA, FO et la CFDT votent CONTRE. La CGT Finances Publiques vote POUR. La majorité des organisations syndicales ayant voté contre, le quotient familial ne sera pas appliqué sur les sorties 2026, ce qui aura des conséquences sur le budget... Il faut s'attendre à moins de bénéficiaires des sorties en 2026... A croire pour les OS ayant voté contre qu'un agent a le même pouvoir d'achat qu'un inspecteur !

3) Les principales actions locales envisagées pour 2026:

- Abbaye de Saint-Joseph avec repas + marais de Guînes
- un parc d'attraction
- Visite d'un Château

4) Questions diverses :

- les crèches : le nombre de berceaux a été révisé : 2 à Arras, 2 sur Calais, 2 sur Boulogne, 2 sur Lens et 2 sur Bethune-Lillers
- Mise à disposition de ces berceaux en septembre.

Les représentants de la CGT Finances Publiques 62

Peggy VINCENT titulaire

Jean-Jérôme LECOMTE expert